



Chantraine, le 3 Avril 2019

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 2 Avril 2019

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
DIOT François	X			
GILLE Brigitte			X	Marc BARBAUX
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc	X			
VALDENNAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey	X			
OHNIMUS Martine	X			
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
HARQUET Florian	X			
PETOT Stéphane	X			
PIERRAT Nathalie	X			
FELLMANN Bernadette	X			
HAMM Agnès	X			
RICHARD Sylvie			X	Stéphane PETOT
RODRIGUES Chantal			X	Max RICHARD
SCHUMACHER Dominique			X	Jacques CHAPON
SEVRAIN Sophie			X	Jean-Pascal VALDENNAIRE
AUBERT Michel	X			
CHAPON Jacques	X			
DORGET Patrick	X			
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude			X	François DIOT
COLLE Emilie			X	Sandrine HINGRAY

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire,

Monsieur Stéphane PETOT ayant été désigné secrétaire de séance,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 19 février 2019.

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

* A voté les taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2019 :

- taxe d'habitation : ... 9.76 %
- foncier bâti : 15.57 %
- foncier non bâti : 19.55 %.

* A adopté, à l'unanimité, le budget primitif 2019 de la commune ainsi que celui du service des eaux.

* **A ajourné** la décision d'attribution d'une **subvention** à la **coopérative scolaire de l'école maternelle Julia Colin**.

Madame Nathalie PIERRAT estime que cette dépense n'est pas réellement justifiée et que l'utilisation d'un simple PC est suffisante.

Monsieur Max RICHARD propose d'ajourner la décision le temps d'étudier cette demande.

Madame PIERRAT doit étudier ce dossier et se rapprocher des enseignants afin de déterminer le bien-fondé de cette demande.

* **A approuvé**, à l'unanimité, la **participation** de la commune à hauteur de **1 690 €** au **Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges (S.M.I.C.)**.

* **A approuvé**, à l'unanimité, la **participation** de la commune à hauteur de **15 469 €** au **Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire d'Epinal (S.I.S.S.E.)**.

* **A approuvé**, à l'unanimité, la **modification** de la **destination des coupes** de la **parcelle forestière n° 2**.

* **A adopté**, à l'unanimité, la fixation du **tarif des affouages** à **12 € par stère** pour la campagne 2019-2020 et **nommé** Messieurs Pierre ROMMEVAUX, Marcel BŒUF et Jean-Pascal VALDENNAIRE comme **garants**.

* **A autorisé**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à **signer le marché d'entretien et de maintenance de l'éclairage public** attribué à la **Société CITEOS**.

Informations diverses :

- *Madame HINGRAY a informé l'assemblée qu'une **régie** a été créée dans le cadre de la confection des « Chantraine Infos » et « Chantraine Echo ». Elle a précisé qu'une consultation a été réalisée pour la mise en page et l'impression de ces bulletins et qu'il est maintenant nécessaire de fixer les tarifs des encarts publicitaires et de travailler sur la recherche de partenaires financiers. Madame HINGRAY a donc proposé de réunir la **commission « Communication »** le **mercredi 17 avril 2019 à 18h30** en mairie pour se pencher sur le sujet et sur les différents supports de communication.*
- *Madame HUSSON a poursuivi dans le domaine de la communication en informant que le **conseil des jeunes** souhaite **créer un compte instagram**. En outre, elle a indiqué qu'un **questionnaire** a été réalisé afin de connaître les **attentes des jeunes administrés**.*

*Madame HUSSON a ensuite rappelé que la traditionnelle « **Chasse aux œufs** » se déroulera le **20 avril 2019**.*

- *Monsieur VALDENNAIRE a, quant à lui, informé que la « **Marche du Cœur** », organisée par l'Association des Sports Multiples sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, aura lieu le **dimanche 7 avril 2019**, et demandé aux membres du conseil municipal de répondre présent à l'**invitation du Judo-Club** pour le **tournoi** organisé ce **même dimanche** à la **Maison Grandemange**.*

La séance est levée à 19h50

Fait à Chantraine, le 3 Avril 2019



Le Maire,

François DIOT